

Scrabble Classique

Trophée Grand Chelem - Scrabble Classique FFSC

Le Trophée Grand Chelem - Scrabble Classique se joue sur les tournois suivants durant la saison du 1^{er} septembre au 31 août : Championnat de France, Open de France, Championnat d'Europe, Tournois du Grand Chelem. Le calendrier est défini dès le début de la saison.

1. Points attribués

Des points sont attribués à l'issue de chaque tournoi, en fonction du nombre n de participants.

- Si le tournoi compte au moins 40 joueurs, le vainqueur marque n points, le second n-1, jusqu'à 1 pour le dernier.
- Si le tournoi réunit moins de 40 joueurs, le vainqueur marque 40, puis on décroît au prorata du nombre de joueurs, jusqu'à 1 point pour le dernier (les points sont arrondis au nombre entier le plus proche).
- De plus, des primes sont accordées aux 10 premiers : 20 points au 1^{er}, 15 au 2^{ème}, 12 au 3^{ème}, 10 au 4^{ème}, 8 au 5^{ème}, 6 au 6^{ème}, 4 au 7^{ème}, 3 au 8^{ème}, 2 au 9^{ème} et 1 au 10^{ème}. En cas d'ex-aequo sur un tournoi, les joueurs concernés marquent tous les points attribués à la place.

2. Classement général

Pour le classement général sur l'année on retient les 4 meilleurs résultats. En cas d'ex-aequo, les joueurs sont départagés par la qualité des places obtenues durant la saison (nombre de victoires, nombre de secondes places...), puis par leur classement au Championnat de France.

3. Dotation

La FFSc paiera les inscriptions aux épreuves du Trophée Grand Chelem - Scrabble Classique de la saison suivante au vainqueur du Trophée. Un trophée lui sera remis lors du 1^{er} tournoi du Grand Chelem de la saison suivante auquel il participera.

La FFSc paiera l'inscription au Championnat de France et à l'Open de France des joueurs classés 2^{ème} et 3^{ème} et des joueurs premiers de leur série.

4. Publication

Le classement du Trophée est publié sur le site de la FFSc et mis à jour après chaque épreuve.